

LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017 A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)

UNE PRIORITÉ DU RÉFÉRENTIEL DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Une partie du temps des sessions de formation REP+ des réseaux Roger Martin du Gard (du 3 au 10 novembre) et Jean Vigo (du 21 novembre au 2 décembre) a permis, entre autres, à tous les collègues des écoles maternelles et élémentaires concernées (soit plus de la moitié de la ville) de travailler sur la troisième priorité du référentiel de l'éducation prioritaire, « Une école qui collabore utilement avec les parents et les partenaires », et de se concentrer plus particulièrement sur les relations école/familles, question qui a fait l'objet d'un diagnostic dans les projets de réseaux et pour lesquels chaque REP s'est également fixé des objectifs. Cette priorité en formation a non seulement répondu aux enjeux des REP+ mais a aussi anticipé le volet de la coopération avec les familles des futurs projets d'écoles, en articulation étroite avec le **projet académique** :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/L_academie_de_Creteil/85/1/PDF_pour_mise_en_ligne_double_pages-DEF_606851.pdf (En particulier p.19, levier 3, « Promouvoir une éducation partagée avec les parents »).

COOPÉRATION AVEC LES PARENTS

Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.

Un entretien personnalisé est conduit avec les parents en amont de la première rentrée en petite section, CP, sixième. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents.

Des journées « portes ouvertes » ou « classes ouvertes en activité » sont organisées.

Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des résultats des évaluations ou des bulletins en main propre.

Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.

Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.

Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.

LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017 A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)

EN COHÉRENCE AVEC LES PRESCRIPTIONS NATIONALES

Les préconisations du référentiel (ci-dessus) sont cohérentes avec un ensemble de textes officiels qui prennent en compte les relations entre l'école et les parents dans toutes les écoles du territoire, dont :

- **Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires**, circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013, http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74338, qui indique que *Pour renforcer la coopération entre l'école et les parents, trois leviers d'actions sont à privilégier :*
 - rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents**, déjà affirmés et précisés par les circulaires du ministère de l'éducation nationale n° 2006-137 du 25 août 2006 relative au rôle et à la place des parents à l'école et n° 2012-119 du 31 juillet 2012 relative à l'information des parents ;
 - construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de coéducation ;**
 - développer des actions d'accompagnement à la parentalité** à partir d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre des projets d'école et d'établissement et notamment des projets éducatifs territoriaux.
- **Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**, arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066 :
 - 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**
 - Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
 - 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative**
 - Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
 - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
 - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
 - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.
 - 12. Coopérer avec les parents d'élèves**
 - Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
 - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
 - Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017 A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)

- **Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques**, circulaire n° 2014-088 du 9-7-2014, dont le paragraphe 1.5, consacré au dialogue avec les familles, spécifie les modalités de l'information des parents, du dialogue avec les familles et de la représentation des parents :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81107

EN CONVERGENCE AVEC L'ENTRÉE CLIMAT SCOLAIRE

Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, la relation avec les familles constitue également un facteur important.

Le guide climat scolaire premier degré (P. 38) rappelle utilement :

Communauté éducative

Article L111-3 du code de l'éducation : « Dans chaque école, collège ou lycée, la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à l'accomplissement de ses missions. Art. L111-4 : « Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative... »

Coéducation

« Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants...). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant » (*extrait du lexique du site universcience.fr*).

Les principes et facteurs favorisant la coéducation

- Tous les adultes **travaillent ensemble** sur le parcours et le suivi de l'élève ; pour construire des références communes ;
- Les parents **connaissent le cadre éducatif** et pédagogique, explicité par l'équipe éducative ; pour favoriser la confiance, pour lever les peurs ;
- Chaque enfant doit se **sentir protégé** et porté dans ses apprentissages par tous les adultes ;
- La construction d'une **alliance** pour la réussite éducative entre professionnels, parents et enfants constitue un enjeu majeur ;
- La coéducation comporte en elle-même la notion de **collectif**. Les parents doivent pouvoir échanger entre eux, dans un esprit de solidarité, et avec les membres de la communauté éducative ;
- La **participation** des parents à l'action éducative est déterminante pour la réussite des élèves, en particulier des plus fragiles ;
- Les **représentations mutuelles** des parents et des personnels de l'école sont parfois faussées ;
- Les échanges parents professionnels dans le cadre de formation communes permet de **lever les malentendus** (exemple des ateliers de croisement des savoirs ATD Quart monde et les universités populaires de parents) ;
- Les **actions de soutien et d'accompagnement** de la parentalité permettent aux parents d'échanger et de répondre à leurs préoccupations.

Les principes ci-dessus sont ensuite déclinés dans des propositions d'actions et de pratiques favorables **dans l'école, dans la classe et avec l'élève**. Voir le guide *Agir sur le climat scolaire à l'école primaire*, https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/outils/pdf/GUIDE_CLIMAT_SCOLAIRE_PREMIER_DEGRE_269696.pdf

LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017 A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)

ENJEUX POUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Toutefois, si la coopération avec les parents constitue une des six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire, c'est que les territoires prioritaires présentent la caractéristique de concentrer une proportion plus importante qu'ailleurs de familles éloignées des codes du système scolaire, pour lesquelles il convient donc d'être plus **explicite** (sur les attendus, le fonctionnement, les règles...voir aussi la priorité n°1) et plus attentif. Eviter les **malentendus**, **comprendre** les éventuelles dissonances, **accompagner** l'accompagnement familial de la scolarité des enfants, **respecter**, **accueillir**, **communiquer**, **soutenir**, **valoriser**, faire **alliance**, **être lisible**, **construire une confiance réciproque durable** ...tels sont les enjeux de la coopération utile avec les familles dont l'objectif principal demeure la réussite des élèves. De ce point de vue le référentiel est convergent avec d'autres textes importants plus spécifiquement centrés sur les enjeux des territoires prioritaires

- UN RAPPORT : le rapport de Jean-Paul Delahyaye, *Grande Pauvreté et réussite scolaire : le choix de la solidarité pour la réussite de tous*, dont plus de dix pages sont consacrées aux relations école/familles, et dont les préconisations rejoignent et complètent celles du référentiel :
http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/52/7/Rapport_IGEN-mai2015-grande_pauvrete_reussite_scolaire_421527.pdf
- LA POLITIQUE DE LA VILLE : les préconisations de la *Convention d'objectifs pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville 2013-2015* (signée le 7 octobre 2013 par Vincent Peillon, François Lamy et Georges Pau-Langevin) :
http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/convention_d_objectifs_entre_le_ministere_de_l_education_nationale_le_ministere_delegue_a_l_a_reussite_education_et_le_ministere_delegue_a_la_ville_-_7_octobre_2013.pdf

Pour faire droit au principe de « coéducation », de nouvelles pistes de coopération avec les familles sont recherchées... à tous les niveaux de la scolarité, familiariser les parents avec le système éducatif et favoriser les échanges entre parents et personnels de l'éducation nationale constituent des éléments déterminants dans la réussite des élèves. Les leviers d'action sont précisés dans une circulaire interministérielle et visent à :

- rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents, en privilégiant la communication orale ;
- construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante, via des « espaces parents » ;
- développer des actions de soutien aux familles dans le cadre des projets d'école et d'établissement et notamment des projets éducatifs territoriaux.

Ces objectifs se déclinent localement pour nous dans le *Contrat de ville de Plaine Commune*, succédant aux anciens CUCS, qui dans son volet « Education » a comme objectif de « **renforcer la coopération entre l'école et les parents** », et encourage et finance désormais les actions qui se proposent de « **favoriser la mise en œuvre concrète de la coéducation** » et de « **soutenir les parents dans l'accompagnement des enfants et de leur parcours** ».

LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017 A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)

QUELQUES OUTILS ET DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES QUI CONCERNENT NOS ÉCOLES EN REP+

LA MALLETTE DES PARENTS CP

Ces mêmes enjeux et objectifs pour la réussite des élèves de l'éducation prioritaire ont conduit la DGESCO à rééditer l'an dernier la *Mallette des parents CP* et la *Mallette des parents 6^e*, élaborées à l'origine pour les écoles et établissements de l'éducation prioritaire en réseaux « Eclair », et à les diffuser à toutes les écoles et établissements.

La mallette des parents CP vise à aider les parents à accompagner la scolarité de leur enfant selon un principe de coéducation parents-enseignants. Le projet s'articule autour d'un projet de classe qui sert d'appui au projet global de l'école et permet de mobiliser les parents via leurs enfants.

La possibilité pour les parents d'aller voir ce qui se passe dans la classe lors d'une séance de « classe ouverte en activité » leur permet d'appréhender plus clairement les apprentissages explicites qui sont de la responsabilité de l'école. Si la classe ouverte en activité n'est pas retenue, il est possible d'utiliser, sur le site du réseau Canope, le beau document « Une année au CP » : <https://www.reseau-canope.fr/lire-au-cp/une-annee-au-cp/>

La mallette comprend des supports à destination des équipes pédagogiques, pouvant être utilisés pour préparer et mettre en œuvre trois rencontres sur les thématiques suivantes : apprendre à lire, être élève et aider mon enfant à devenir élève au CP, être bien à l'école.

Pour en savoir plus, voir Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid59844/la-mallette-des-parents-cp.html> et le site « Mallette des parents » : <http://mallettedesparents.onisep.fr/> pour, entre autres, visionner quelques vidéos et télécharger toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre des rencontres.

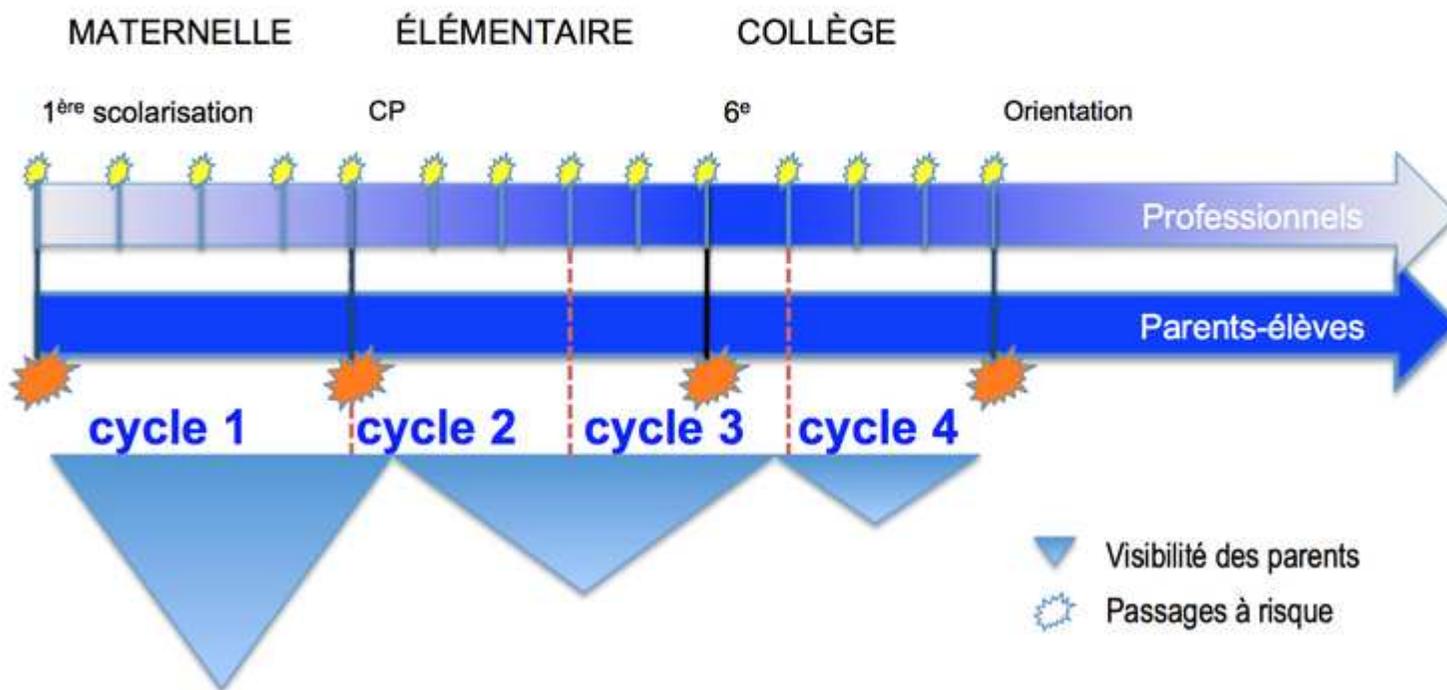
LES CLUBS COUP DE POUCE

Cinquante enfants, donc cinquante familles, sont concernés chaque année depuis plus de dix ans à Epinay par ce dispositif pour lequel les parents s'engagent à venir assister à des séances centrées sur la lecture sous tous ses aspects, afin de comprendre comment aider leur enfant au cours d'une année scolaire qui peut parfois être anxiogène. Les parents concernés sont par ailleurs particulièrement fiers de répondre présent à la cérémonie de fin d'année organisée en partenariat avec la municipalité et l'Association Coup de Pouce.

LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017 A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)

L'intérêt de ces deux premiers dispositifs et d'accompagner les parents dès le CP. Comme l'indique le schéma ci-dessous (de Pierre Périer), le CP, avec ses enjeux d'apprentissage du lire, écrire, compter, est une année où les parents se rapprochent le plus de l'école, comme à l'entrée à l'école maternelle (avec les enjeux qui se polarisent sur la séparation mère-enfant et sur la qualité de la relation de l'enseignant.e avec son enfant), l'entrée au collège en 6^e (avec les enjeux de s'adapter à une nouvelle organisation scolaire en termes d'espace, de temps, de disciplines, du nombre d'adultes aux fonctions variées, d'autonomie dans le travail personnel, tout en considérant la passage à l'adolescence) et la classe de troisième (avec les enjeux de l'orientation).

LIRE LE RÉEL : LES TEMPORALITÉS



**LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017
A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)**

OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES(OEPRE):

Ateliers pour les parents d'élèves étrangers, primo-arrivants ou non, autour de l'enseignement du français, de la découverte des valeurs de la République et du fonctionnement du système scolaire.

Un atelier fonctionne depuis quatre ans sur le groupe scolaire Rousseau et deux sont ouverts cette année sur le groupe Jean Jaurès suite à une réunion de présentation qui a réuni une quarantaine de parents très motivés. Les enseignants des écoles concernées, suite à la formation REP+, ont largement contribué à sensibiliser les familles et à la mobilisation des parents. Certains d'entre eux se sont d'ailleurs proposés lors des formations pour animer ces ateliers OEPRE.

Les deux séances hebdomadaires de deux heures pour chaque atelier dans chaque école sont ainsi animées par des professeurs des écoles.

Voir <http://eduscol.education.fr/cid49489/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants.html>

**LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017
A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)**

UN ETAT DES LIEUX DE 18 ECOLES

Le tableau ci-dessous constitue la synthèse des propositions des collègues en formation concernant les relations écoles/familles et la coopération avec les parents. Il intègre, sans exhaustivité, ce qui existe déjà dans de nombreuses écoles et, en italiques, ce qui est envisagé compte-tenu du travail des groupes de stagiaires à partir, entre autres, du référentiel et des suggestions de la mallette des parents CP. Le tableau croise les leviers de la circulaire du 15-10-2013 et les niveaux concernés par la coopération avec les parents.

Les leviers de la coopération		LA CLASSE	L'ÉCOLE	LE REP
RENDRE EFFECTIF LE DROIT D'INFORMATION ET D'EXPRESSION DES PARENTS	Informier, dialoguer	<ul style="list-style-type: none"> Remise des livrets périodiques en mains propre Entretiens individuels avec les parents (progrès de l'élève, conseils à l'accompagnement de la scolarité...) Réunions de début d'année Blogs, site « toute mon année .com »... Cadres numériques, cahiers de vie, résumés par périodes, clés USB Accueil des nouveaux parents 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil individuel des nouveaux parents (TPS/PS, CP...°) Réunions de rentrée et de prérentrée Réunions de parents GS/CP Rencontres informelles aux moments d'accueil et de sorties Le grand livre de l'école Diversification des modes de communication : sites d'école, blogs, mél, téléphone, sms, journaux... <i>Livret d'accueil</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions des parents de CM2 avec les représentants du collège de secteur. <i>Livret d'accueil du REP (principaux éléments du projet, les acteurs, les écoles, le collège, les partenaires, les coordonnées...).</i> Le site de la circonscription intègre une rubrique parents
	Aider les parents à se familiariser avec l'école	<ul style="list-style-type: none"> <i>Classes ouvertes en activité</i> APC parents Moments conviviaux (goûters, petits déjeuners...) Prêts de jeux et de livres <i>Défis maths à la maison</i> Invitation de parents à des moments de lecture d'albums Accueil quotidien des parents dans les classes en maternelle <i>Accueil ponctuel des parents dès 11h en élémentaire le mercredi ?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Espaces parents</i> <i>Rencontres thématiques en s'appuyant sur la Mallette des Parents CP</i> <i>Café des parents</i> Restitutions de travaux et projets (spectacles, expositions, « Grande lessive », musée éphémère...) dans les écoles ou des lieux culturels municipaux PMO, MTD, Espace Lumière), fin d'année ou fin de période, en école entière ou par groupe de classes Journées portes ouvertes, visites d'écoles 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Espaces parents</i> <i>Rencontres thématiques en s'appuyant sur la Mallette des Parents CP</i> <i>Café des parents</i> Participation aux restitutions de projets communs aux écoles Mise en relation des parents du REP+ Vigo avec l'adulte relais du collège

**LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017
A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)**

	<p align="center">Encourager la participation à la vie de l'école ou de l'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de sorties • Participation aux projets • Participation ponctuelle de parents à des ateliers (jeux, cuisine, bricolage, jardinage, arts visuels, théâtre...) • Mercredis jeux • Les talents / passions des parents • Parents accompagnateurs lors des séjours (ex. Presles) • Cuisines du monde, échanges et présentation de recettes 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils d'école • Coopérative scolaire • Vente de gâteaux (financement de séjours et autres projets...) • Brocante du quartier • Intégration de parents à l'animation d'ateliers lors de rallyes (ex : rallyes kapla, arts visuels, sciences, lecture... à Orgemont) • Participation de parents à la confection des costumes (spectacles, représentations), à l'organisation d'une kermesse... • Moments conviviaux (repas, pot de bienvenue, lotos, karaoke...) • Fête de printemps avec goûters avec les parents • Marchés de Noël • Festival des poussettes (maternelle Orgemont) • Parents conteurs • Chorales enfants/parents • Expositions/ventes de livres 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Formation des parents élus aux conseils d'école et au CA</i> • <i>Création d'un collectif de parents dans les REP</i> • Les parents élus connaissent le projet de réseau et ses objectifs, ils sont associés au diagnostic partagé des besoins et des attentes de la communauté éducative • <i>Des parents sont intégrés au comité de pilotage du REP</i> • Des parents sont associés à la journée d'accueil des nouveaux personnels, présentation des REP et visite des quartiers (ils guident les enseignants ...) • <i>Mettre en place des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté interdegrés pour faciliter les liens avec le collègue.</i>
<p>CONSTRUIRE UNE VERITABLE COOPERATION ENTRE LES PARENTS ET L'ECOLE et DEVELOPPER LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La communication avec les familles passe aussi par l'oral, et le cas échéant le recours à des traducteurs • Les compétences des parents sont valorisées • Les parents connaissent les ressources locales, institutionnelles et associatives • Les partenariats sont encouragés avec la Maison des Parents, le Programme de Réussite Educative, l'Atelier Santé Ville, la mission Politique de la Ville, les centres sociaux-culturels (AEPS, ASL...), les PMI, la CNAF, les conseils citoyens, et les associations locales (ex., sur Orgemont, la MAM, Orgemômes...). • 			

**LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017
A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)**

POUR ALLER PLUS LOIN

Un outil d'analyse de l'existant pour les équipes, proposé par Pierre Périer

LIRE LE RÉEL : ANALYSE DE L'EXISTANT

	Qui avec qui ?	Fréquence	Satisfaction, pourquoi ?	Insatisfaction, pourquoi ?
Festivités • •				
Rencontres informelles • •				
Rendez-vous individuels • •				
Dispositifs formels • •				
Collaborations • •				
Avec les partenaires • •				
Administratif • •				
Instances • •				

**LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017
A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)**

Un outil pour un autodiagnostic extrait du guide climat scolaire premier degré :

Questions concernant les éléments contribuant à un climat scolaire positif	Que faisons-nous dans notre école à ce sujet ?	Que pouvons-nous faire d'autre ?
<p align="center">IMPLICATION DES PARENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que faisons-nous pour que les parents se sentent bienvenus dans notre école ? • Comment encourageons-nous les parents à partager leurs idées concernant l'aide à la réussite au bien-être des élèves ? • Quelle organisation de la réponse aux propositions des parents ? • Comment nous assurons-nous que la diversité de notre public est également représentée dans les instances de l'école ? • Quelles stratégies sont mises en place pour identifier et surmonter les discriminations qui limitent l'implication des élèves et des parents ? • Quelles procédures sont en place afin que les parents communiquent avec les enseignants ou tout autre membre du personnel si leur enfant rencontre des problèmes ? • Comment aidons-nous tout nouvel élève ou parent à devenir membre de la communauté scolaire ? • Comment impliquons-nous les familles et les acteurs autour de l'école en tant que garants du climat ? 		

**LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017
A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)**

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES (en plus des 10 références mentionnées précédemment) :

Fatiha Alaudat, Chantal Costa-Ibrard, *Manifeste pour un accueil d'hospitalité à l'école*, Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Etablissements, Equipes Mobiles de Sécurité, Académie de Versailles (préface de Jacques Pain) : <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/laccueil-dhospitalite-a-lecole.html>

Jean-Louis Auduc, « Dix conseils pour bien gérer les relations parents enseignants » : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/11/08112012Article634879558935759373.aspx>

Annie Feyfant, « Coéducation, quelle place pour les parents ? », dossier de veille de l'ifé, n° 98, Janvier 2015 : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=98&lang=fr>

Séverine Kakpo, « Familles populaire : quelles mobilisations pour l'école ? », *L'école et la ville* n°8, mai 2011, Profession Banlieue (concerne surtout les pratiques familiales d'accompagnement du travail personnel des élèves) : http://www.professionbanlieue.org/c_7_184_Publication_1741_4_Familles_populaires_quelles_mobilisations_pour_l_ecole_.html

Bernard Lahire, « La réussite scolaire en milieux populaires ou les conditions sociales d'une schizophrénie heureuse », *Ville-Ecole-Intégration* n°114, septembre 1998 : <http://www2.cndp.fr/revueVEI/lahire114.pdf>

Bernard Lahire, *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Seuil, collection Points, 2012 [Gallimard/Le Seuil, 1995] (sur les dissonances entre la famille et l'école).

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, « La coéducation. Accompagner le développement des espaces parents dans les établissements d'enseignement solaire (Guide méthodologique) : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/24/3/Guide_methodologique_595243.pdf

Pierre Périer, « Ecole et familles populaires ; sociologie d'un différend », Presses Universitaires de Rennes, 2005. Sur cet ouvrage, voir le compte-rendu de Dominique Glasman dans la *Revue Française de Pédagogie* n°156, 2006 : <https://rfp.revues.org/685>

Pierre Périer, « École et familles populaires. Définir des règles d'échange explicites et partagées », *L'école et la ville* n°9, novembre 2011, Profession Banlieue : http://www.professionbanlieue.org/c_7_184_Publication_1899_3_Ecole_et_familles_populaires_Definir_des_regles_d_echange_explicites_et_partagees.html

**LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES SESSIONS DE FORMATION REP+ 2016/2017
A ÉPINAY-SUR-SEINE (93, Académie de Créteil)**

Pierre Périer, « Les familles populaires face à l'école » : division du travail et inégalités », *Dialogue* n° 146, octobre 2012 :
http://www.gfen.asso.fr/images/documents/publications/dialogue/dial_146_famille_pop_face_ecole_p_perier.pdf

Par ailleurs les sites des académies et des DSDEN font de plus en plus états d'actions et projets sur la question de la parentalité, la coéducation, l'éducation partagée et plus généralement la coopération avec les familles.

Philippe Rocher

Coordonateur REP+ Jean Vigo
Formateur Académique Éducation Prioritaire